



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Objet :

Dotations aux communes et aux EPCI

A Saint-Renan,
Le 05 avril 2019

PJ :

Tableau récapitulatif des dotations 2017/2019

Madame / Monsieur le Maire

Le montant des attributions de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour l'année 2019 vient d'être mis en ligne. *

Conformément aux engagements de notre majorité, les dotations de l'État aux collectivités territoriales sont stables pour la seconde année consécutive après une baisse de plus de 10 milliards d'euros entre 2013 et 2017.

La DGF est ainsi maintenue à son niveau de 2018, soit 26,9 milliards d'euros. La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR), qui soutiennent les communes les plus en difficulté, verront leurs enveloppes augmenter chacune de 90 millions d'euros, attestant de l'engagement du Gouvernement pour réduire les fractures territoriales.

Stabilité également des dotations de soutien à l'investissement des collectivités qui sont maintenues à leur niveau historiquement élevé de 2018 : elles atteindront près de 2 milliards d'euros et participent directement à la reprise de l'investissement local qui devrait augmenter de 7 % en 2018.

Pour les communes de notre département, la DGF s'établira à 162 584 535 millions d'euros en 2019, contre 161 806 959 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 777 576€.

Pour notre circonscription, sur les 32 communes, la DGF est stabilisée ou voire en légère augmentation pour 30 d'entre elles.

La DGF des intercommunalités du Finistère augmente quant à elle de 310 903€ pour atteindre 22 260 608 € cette année.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh





Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Par ailleurs, l'enveloppe de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le Finistère progresse également en 2019 pour atteindre 13 639 634 millions d'euros, un montant en hausse de 59 034 € par rapport à 2018.

C'est autant de moyens supplémentaires pour soutenir les projets des communes et intercommunalités.

Je tenais, donc, à partager avec vous ces éléments qui traduisent l'action du Gouvernement pour faciliter le quotidien des élus locaux, en leur accordant plus de moyens et donc de visibilité.

Je vous prie de recevoir, Madame / Monsieur le Maire, l'assurance de ma plus sincère considération.

Didier Le Gac
Député

*http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

